



Agissez : Protégez les Droits de l'Homme dans l'Urgence Climatique

Contexte

- L'Etat du Chili et celui de Colombie ont soumis une demande d'avis consultatif à la Cour interaméricaine des droits de l'homme.
- Les avis consultatifs sont des réponses données par une cour ou un tribunal, que ces derniers soient internationaux, à des questions d'ordre juridique qui leur ont été posés.
- L'avis à venir de la Cour offre une opportunité clé de clarifier les obligations juridiques des États pour protéger les droits de l'homme dans le contexte de l'urgence climatique.



Pourquoi est-il important que la jeunesse s'implique?

- C'est une opportunité unique d'influencer le développement du droit relatif à la prise en compte du changement climatique et à la protection de nos droits de l'Homme.
- La jeunesse a une voix et un rôle central dans la lutte contre l'urgence climatique, et la Cour peut bénéficier de nos témoignages sur les meilleures pratiques à adopter, les défis et les besoins à venir.
- De plus, il est essentiel que la Cour précise les mesures spécifiques que les États doivent adopter pour protéger nos droits et ceux des générations futures à court et long terme.



- Toute personne soumettant des observations écrites peut également participer aux audiences publiques organisées par la Cour, permettant ainsi aux personnes les plus touchées de communiquer directement avec les juges interaméricains.

Comment puis-je participer?

- Vous devez envoyer un document écrit avec vos arguments à la Cour à l'adresse tramite@corteidh.or.cr au plus tard le 18 décembre 2023.
- Il est important que le document soit signé par les personnes qui le soumettent, ou par le représentant légal de l'organisation.
- Si vous ou votre organisation avez besoin de conseils sur la manière de participer au processus, vous pouvez envoyer un courriel à latinamerica@wy4cj.org et nous vous aiderons avec plaisir!

Quels sont quelques conseils pour soumettre mes observations?

- Essayez d'aller droit au but. La Cour recevra de nombreuses observations, il est donc crucial que votre message se démarque. Pour cela, nous vous recommandons de choisir un thème principal sur lequel vous souhaitez présenter votre opinion écrite.
- De plus, la Cour peut bénéficier d'autres types d'entrées non strictement juridiques, telles que des analyses de politiques publiques, de la science, et des témoignages de personnes touchées.
- Nous vous conseillons également de résumer vos principaux arguments et recommandations dans un texte exécutif de deux pages.